

Exemple de facture avec les éléments à mentionner par votre installateur

| | | | | |
|--|---|---|--|---|
| INSTALLATEUR Adresse Numéro de SIRET Numéro TVA Contact | } | 1 | NOM Prénom N° + rue N ° étage (s'il y a lieu) Code postal + VILLE | |
| SOUS-TRAITANT Adresse Numéro de SIRET Numéro TVA Contact | | | | } |
| Adresse du chantier : N° + rue et N° étage (s'il y a lieu) Code postal + VILLE | } | 4 | 1 | |

| DESIGNATION | Qté | P.U (€) | Montant HT (€) |
|--|------------------------|---------|----------------|
| Achat : Isolant de plancher | 2 60 m ² | 20 | 1 200 |
| Nom du produit : Isolant FLX Fabricant : ISOLANT & CO Modèle : XXXX 14-20 Réf : 789456 Surface : 60 m ² Épaisseur : 300 mm | | | |
| Caractéristiques techniques de l'appareil : • Résistance thermique ≥ 3 m ² .K/W | 4 1,00 | 300 | 300 |
| Pose et mise en place d'un pare-vapeur de l'isolant de plancher | | | |
| Total HT | | | 1 500 € |
| TVA 5,5% 1 | | | 82,5 € |
| Total TTC | | | 1 582,5€ |

Echéance à 30 jours : JJ/MM/AAAA
Réglée le : JJ/MM/AAAA

Les coordonnées

- 1 Coordonnées (nom, prénom, adresse postale) correspondant à celles inscrites sur votre dossier.
- 2 Mention « FACTURE »
+ Lieu et date de facture
+ Numéro ou référence de votre facture.
+ Date de visite préalable
+ Date de début des travaux
- 3 Coordonnées de l'installateur + n° SIRET et n° TVA
+ coordonnées et n° SIRET et TVA du sous-traitant s'il y a lieu.
- 4 Adresse du lieu de réalisation des travaux concernés.

Les travaux et matériaux installés

- 1 Mention du type de travaux réalisés.
- 2 Mention de l'achat du matériel.
- 3 Marque, modèle, surface et épaisseur de l'isolant posé.
- 4 Mention des caractéristiques techniques du matériel.
- 5 Mention de la pose de matériel. Préciser les aménagements nécessaires à la mise en place de l'isolation (coffrage ou écran de protection autour des conduits de fumées et des dispositifs d'éclairage encastrés; rehausse rigide au-dessus de la trappe d'accès; pare-vapeur ou tout autre dispositif équivalent lorsqu'il est nécessaire de protéger les matériaux d'isolation thermique contre les transferts d'humidité pour garantir la performance de l'ouvrage).

Vous devez respecter un délai de 7 jours francs minimum entre la date de signature du devis et la date de début des travaux. Ce délai de 7 jours exclut le jour de signature du devis et le jour de début des travaux.

Le total et la TVA

- 1 Indication du taux de TVA pour les travaux de rénovation.

IMPORTANT :

Toute modification manuscrite ou rature sur la facture ne pourra être prise en compte et donnera lieu à un refus du dossier.